



Briller par nos panoramas

Le Sainte-Hélène

Année 11, n° 5
Édition du 16 août 2023

FÊTE DU VILLAGE

SAMEDI 19 AOÛT

CENTRE SPORTIF
DE 18H00 À 20H00

Épluchette de blé d'inde, hot-dogs
Film à partir de 19h00, organisé
par la bibliothèque
Grignotines, feu de camp et jeux en
soirée

À VOIR DANS CE NUMÉRO...

Le compostage.....	p. 3
Cours du yoga	p. 4
Soirée de danse Trad	p. 5
Vidange des fosses	p. 6-7
Nouvelles de la Bibliothèque	p. 8 à 10
Personnes recherchées.....	p. 10
Avis public.....	p. 12
Éveil à la foi.....	p. 15
Conférence.....	p. 18
Rétrospective des conseils	p. 20-21
Plastiques agricoles.....	p. 22
Nouvel outil disponible	p. 22
Les Petits entrepreneurs.....	p. 25-26
Babillard.....	p. 27

Municipalité Sainte-Hélène-de-Chester
440, rue de l'Église
Sainte-Hélène-de-Chester (Qc)
GOP 1H0

Téléphone : 819 382-2650
Télécopieur : 819 382-9933

municipalite@sainte-helene-de-chester.ca

www.sainte-helene-de-chester.ca

Ste Hélène de Chester 

Le Sainte-Hélène

Le Sainte-Hélène, se veut un outil promotionnel régional. C'est aussi de l'information municipale sur les activités culturelles et sociales.

Prochaine parution : octobre 2023

La date de tombée pour nous faire parvenir vos textes : le 25 septembre

administration@sainte-helene-de-chester.ca

Merci aux collaborateurs qui fournissent régulièrement ou occasionnellement des textes pour la réalisation des bulletins :

Chantal Baril, Yvan Ouellette,
Olivier Lecomte et Martine Lambert.

Montage : Marie-Claude Vallée

Pensée du mois

Chaque jour n'est pas forcément un bon jour, mais il y a toujours du bon dans chaque jour.

Auteur : inconnu

Administration municipale

Maire : Christian Massé

Directrice générale : Chantal Baril

Adj. administrative : Marie-Claude Vallée

Conseillers et conseillères :

Siège #1 : André Thibodeau

Siège #2 : Julien Fournier

Siège #3 : Marie V. Laporte

Siège #4 : Catherine Belleau-Arsenault

Siège #5 : Geneviève Bergeron

Siège #6 : Nicolas Paris-Lafrance

Horaire du bureau municipal

Lundi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Mardi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Mercredi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi, samedi, dimanche : FERMÉ

Horaire de la Bibliothèque

Dimanche : 9 h 30 à 11 h 30

Lundi : 13 h 15 à 16 h 30

Mercredi : 18 h 30 à 21 h 00



Prochaines séances du conseil :
6 septembre et 3 octobre 2023 à 19 h 30

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ

- le lundi 4 septembre (fête du Travail)
- le lundi 9 octobre (Action de grâces)

LE COMPOSTAGE

LE COMPOST ET SON UTILISATION

Le compost est un produit miraculeux qui résulte d'un processus de récupération et de maturation de votre matière organique. C'est un exemple parfait d'économie circulaire !



- 1 **Dépôt de vos matières dans le bac à matières organiques.**
- 2 **La matière reçue est disposée en plusieurs andains et est fréquemment retournée*.**
Au bout de quelques semaines, la matière organique se transforme en un nouveau produit : le compost.



- 3 **Chaque année, incorporez du compost à votre sol pour qu'il soit vivant, en santé et qu'il convienne aux besoins de vos plantes.**
 - ➔ Une couche généreuse pour les annuelles, les vivaces et les légumes (1 à 2 po, 1 à 5 cm).
 - ➔ Une mince couche pour la pelouse et à la base de vos arbres (1 po, 1 à 3 cm).

À la suite de l'application du compost, il est probable que les mauvaises herbes aient envie de profiter de votre sol bien fertile. Gardez l'œil ouvert et binez au besoin.

➔ Contrairement aux engrais chimiques qui nourrissent les plantes à court terme, le compost améliore et nourrit votre sol et vos plantes à long terme. Une solution durable, comme on les aime !

- 4 **À l'automne, disposez de vos résidus de jardin au bac à matières organiques!**
Ils accompagneront à merveille vos résidus de cuisine qui devraient déjà s'y trouver !

Le compost produit répond aux normes du Bureau de normalisation du Québec (BNQ). Il est de catégorie A, donc sécuritaire et approprié pour les jardins et les plates-bandes.

COURS DE YOGA—SESSION D’AUTOMNE

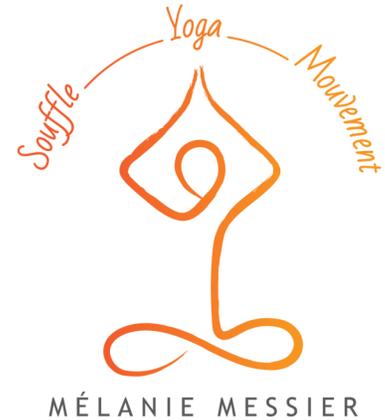
C’est le temps de t’inscrire à la session de **KUNDALINI YOGA** qui débutera en septembre à Sainte-Hélène-de-Chester.

SESSION DU 12 SEPTEMBRE AU 5 DÉCEMBRE 2023 (13 cours)

LES MARDIS à 9 h 30 ou à 18 h 30

Le **KUNDALINI YOGA** est une pratique accessible à tous et amène de nombreux bienfaits sur le corps et l’esprit :

- Amène une réduction du stress et de l’anxiété
- Améliore la qualité du sommeil
- Permet d’acquérir plus de force physique et intérieure
- Meilleure gestion des émotions
- Permet un meilleur équilibre physique et mental
- Renforce le système immunitaire et le système nerveux
- Développe optimisme et joie de vivre
- Amène un calme et une paix à l’intérieure de soi



Aucune expérience en yoga nécessaire, ni une forme physique particulière, on commence là où on est, dans la bienveillance et l’écoute envers soi.

Information et inscription : Mélanie Messier / melanie.messier.yoga@gmail.com / 819 260-3330

INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT



Pour toutes demandes de permis et/ou certificats (disponibles sur le site de la Municipalité ou au bureau municipal), celles-ci doivent m’être **transmises par courriel** à l’adresse **permis@sainte-helene-de-chester.ca**.

Si vous avez des questions concernant les permis, le zonage ou la réglementation, vous avez la possibilité de m’envoyer un courriel à l’adresse mentionnée ci-haut ou de me laisser un message sur ma boîte vocale au 819 752-2444, poste 4273. Je vous rappellerai dans les meilleurs délais. **Prendre note que je serai en vacances du 28 août au 15 septembre inclusivement. Merci.**

Vincent Roy, inspecteur en bâtiment et en environnement

SOIRÉE DE DANSE TRAD



Le vendredi 16 juin dernier avait lieu la soirée Danse Trad au Centre sportif Aciers Solider de Sainte-Hélène. Plus de 200 personnes étaient présentes pour swinger ensemble. Jeunes et moins jeunes se sont élançés sur la piste de danse, voyez nos photos qui le démontrent bien.

L'ambiance était au rendez-vous avec l'excellente prestation des musiciens Ghislain Jutras, calleur et accordéoniste, Gabriel Vincent-Beaudoin, Laurence Proulx et Jordan Bélanger aux violons et le guitariste Samuel Royer-Legault. Ce fut une soirée des plus festives accompagnée d'un répertoire impressionnant de musiques traditionnelles d'hier et d'aujourd'hui. Le Comité des loisirs de Ste-Hélène est bien fier de cette première soirée de spectacle vibrante faisant en sorte que c'était pratiquement impossible de ne pas danser. On pense remettre cela à l'an prochain.

Le Comité des loisirs



VIDANGE DES FOSSES 2023

LA PÉRIODE DE VIDANGE AURA LIEU ENTRE LE 11 ET LE 22 SEPTEMBRE PROCHAIN

Pour connaître votre semaine de vidange :

<https://fastercomtest.retool.com/embedded/public/f9deaf03-fe42-41ae-8a1a-f26c9a114ddd>



Fosse sous une galerie ou dans un milieu clos?

ATTENTION

Une réglementation est en vigueur sur le territoire
et il est obligatoire de s'y conformer.

Extrait du règlement #402 de la MRC d'Arthabaska

Dispositions relatives aux responsabilités du propriétaire

23. Le propriétaire doit aménager et entretenir le terrain donnant accès à la fosse septique de la manière suivante :

e) Dans le cas où une fosse septique se trouve sous un balcon, une galerie, un patio ou un perron, une ouverture doit être pratiquée dans la structure, à la verticale dans la fosse septique, de façon à en permettre l'accès.

25. Dans le cas où la fosse septique ne satisfait pas les critères précédemment édictés, le propriétaire devra assumer les frais relatifs pour un déplacement supplémentaire de l'entrepreneur et autres frais nécessaires pour accomplir la vidange, tel que prévu à l'article 41.

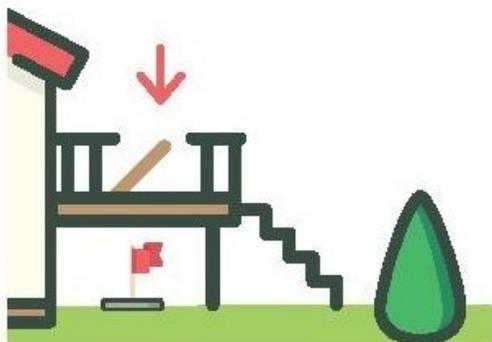
Si une structure couvre votre installation septique, les conditions suivantes sont nécessaires pour permettre la vidange de votre installation :

MOINS DE 5'

Si votre patio mesure moins de 5' de hauteur,
une trappe d'accès doit être construite.

La trappe doit permettre l'accès à la verticale
aux deux couvercles de votre installation.

La trappe doit avoir 3 fois la dimension du couvercle.



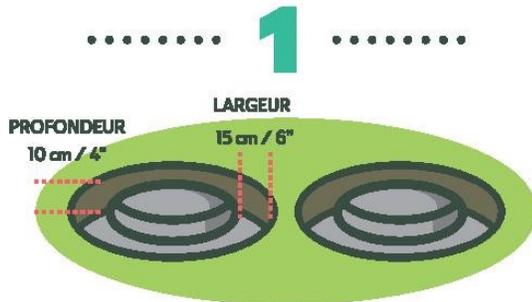
PLUS DE 5'

Si votre patio fait plus de 5' de hauteur,
assurez-vous que le contour du patio soit
complètement ouvert, de sorte que l'air circule bien.



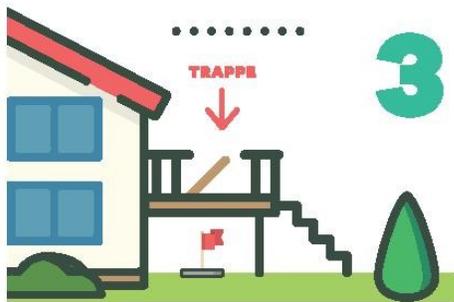
PRÉPARATION AVANT LA VIDANGE

QUE FAIRE AVANT LA VIDANGE?



Déterrer le dessus et le pourtour des deux couvercles, qu'ils soient en béton ou en plastique, au plus tard le dimanche avant la période de vidange.

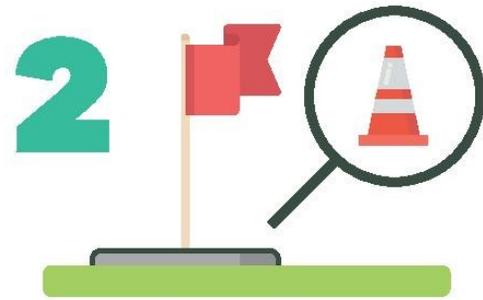
Enlever tout objet se trouvant au-dessus ou autour de la fosse. Si celle-ci se trouve sous une galerie, aménager une trappe afin de la rendre accessible et sécuritaire ou contactez votre municipalité pour vous assurer que l'accès à votre fosse est conforme.



5 S'assurer que l'espace pour le camion respecte les dimensions minimales.*

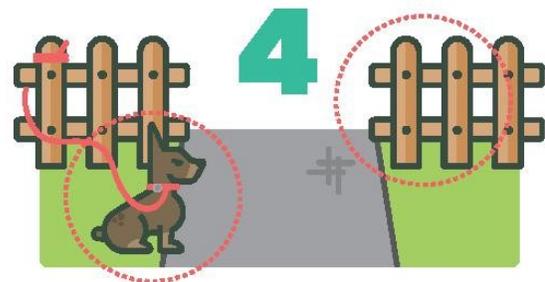


* Dans la mesure du possible, le camion restera sur la voie publique. Si ce n'est pas possible, la voie d'accès à la propriété doit être dégagée à une hauteur et une largeur de 4,2 mètres (13,1 pieds).



Assurez-vous que votre adresse civique est bien visible. Identifier clairement l'emplacement de la fosse avec un repère visible.

Si votre terrain est clôturé, assurez-vous que la porte de votre clôture est déverrouillée et ouverte. Si la porte de votre clôture doit impérativement être fermée, communiquez avec votre municipalité pour fournir une autorisation d'accès.



Entrez vos animaux domestiques à l'intérieur ou attachez-les.



FOSSE CERTIFIÉE BNQ

S'il y a lieu, couper l'alimentation électrique de la pompe de recirculation pour toute la période de vidange. Si la pompe de recirculation n'est pas arrêtée lors de la vidange, elle risque de s'endommager. Cette pompe peut être éteinte plusieurs jours sans causer de dommages au système.

- * Toutefois la pompe de l'aérateur, à l'intérieur, ne doit jamais être mise à l'arrêt. Si la pompe n'est pas mise à l'arrêt et qu'un bris survient lors de la vidange, le fournisseur de services ne sera pas tenu pour responsable.
- * Si la vidange doit être complète, il est important de remettre de l'eau dans la fosse avant de repartir la pompe selon les normes et recommandations du fabricant.

Des frais pour déplacement inutile s'appliqueront si les consignes ci-haut ne sont pas respectées.

Suite à son passage, l'entrepreneur laissera un accroche-porte. Veillez à ne pas réenterrer vos couvercles tant que vous n'avez pas reçu votre accroche-porte.

NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE



Bibliothèque de Sainte-Hélène-de-Chester

Horaire de la Bibliothèque

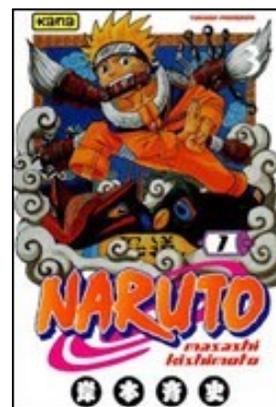
Nous revenons à l'horaire régulier. La Bibliothèque est :

- Ouverte les mercredis soir de 18 h 30 à 21 h
- Ouverte les dimanches de 9 h 30 à 11 h 30, sauf le 3 septembre (fête du Travail)
- Ouverte les lundis de 13 h 15 à 16 h 30 à partir du 11 septembre

Chronique littéraire

Voici le texte de Mavrik Provencher à propos des livres de la très populaire catégorie Manga, plus précisément la série Naruto qui compte plus de 72 bandes dessinées japonaises. Il est aussi possible de lire la suite dans la série Boruto dans laquelle on y retrouve 16 bandes dessinées. Voici ce que racontent ces livres écrits par Masashi Kishimoto :

L'histoire commence pendant l'adolescence de Naruto, vers ses douze ans. Orphelin, cancre et grand farceur, il fait toutes les bêtises possibles pour se faire remarquer. Son rêve : devenir le meilleur Hokage afin d'être reconnu par les habitants de son village. En effet, le démon renard à neuf queues scellées en lui a attisé la crainte et le mépris des autres villageois, qui, avec le temps, ne font plus de différence entre Kyûbi et Naruto. Malgré cela, Naruto s'entraîne dur afin de devenir genin, le premier niveau chez les ninjas. Il est finalement inclus dans une équipe de trois apprentis ninjas, avec Sakura Haruno et le talentueux Sasuke Uchiwa qui veut venger les personnes chères à ses yeux, en tuant son frère Itachi Uchiwa. Au début, craint et méprisé par ses pairs, Naruto va peu à peu monter en puissance et gagner le respect et l'affection des villageois grâce, notamment, aux combats dantesques qu'il remportera face aux ennemis les plus puissants du monde ninja.



J'ai découvert ces livres à l'école et je les ai adorés dès le départ malgré le fait de devoir m'habituer à lire à l'envers. C'était agréable de les échanger une fois terminée avec mes amis qui les ont eux aussi autant aimés. J'ai eu la chance de tous les lire en empruntant ceux qui me manquaient en prêt entre Bibliothèques. Des belles idées de lecture à faire découvrir à vos jeunes!

Jeux de société

Nous reprenons les jeux de société à compter du lundi 11 septembre. C'est un rendez-vous tous les lundis de 13 h 15 à 16 h 30 à la salle LaFrance de l'Auberge « Le Ste-Hélène ». Notre bénévole responsable, Huguette Ouellette, a bien hâte de revoir les anciens participants et souhaite aussi la bienvenue à tous ceux et celles qui veulent profiter d'un après-midi divertissement en franche camaraderie. Viens t'amuser en bonne compagnie!



Club de lecture et sentier des contes

Les jeunes sont au rendez-vous cet été aux activités du Club de lecture! Vous avez aussi été nombreux et nombreuses à emprunter des livres et nous les comptabilisons en vue du tirage qui aura lieu durant **l'activité de fermeture du 27 août à 10 h au Centre sportif**. Nous accueillerons pour l'occasion France-Anne Blanchet qui nous présentera un spectacle inusité de « poules savantes ». Un spectacle assurément à ne pas manquer! Vous pouvez vous inscrire en ligne (Facebook) ou directement à la Biblio.

Nous avons ouvert le Club avec le sentier des contes et une activité de tataki-zomé animée par Sophie Provencher. Jeunes et moins jeunes ont pu essayer cet art ancestral japonais en imprimant sur des tissus, à l'aide de marteau, des végétaux trouvés à proximité de la Bibliothèque. Tout un concert! Le bingo organisé au mois de juillet a aussi été une belle réussite. Les salles du Centre sportif étaient pleines à leur capacité maximale. Les jeunes ont pu confectionner eux-mêmes leur carte de bingo avec les images thématiques du Club de lecture. Et enfin, le 14 août dernier avait lieu l'heure du conte présentée par Élise Michaud au Centre communautaire de Saint-Norbert-d'Arthabaska.



Collections Mangas

Vos ados ont-ils commencé à dévorer les nouvelles acquisitions faites par le Réseau BIBLIO CQLM dans la catégorie mangas? Les emprunts sont faciles et rapides en prêt entre Bibliothèques (PEB) grâce à leur abonnement à la Bibliothèque. Vous y retrouverez 12 nouvelles séries de plusieurs dizaines de titres dont Arsène Lupin, Bleach, Death note, Demon slayer, Détective Conan, Fairy tail, Fruits basket, Ki & Hi, My hero academia, Naruto et One piece, Radiant, etc. À commander à partir du site de Bibli&cie : <https://bit.ly/43cCofm> ou à votre Bibliothèque.



Accès gratuit à la revue Protégez-vous (papier ou en ligne)

Vous avez besoin de suggestions d'activités pas chères à faire en famille cet été, de conseils pour acheter votre premier véhicule électrique, vos pneus quatre-saisons, votre prochain téléphone intelligent ou une teinture d'extérieur pour le bois? Saviez-vous qu'avec votre abonnement à la Bibliothèque vous avez accès gratuitement aux tests et enquêtes effectués par l'équipe de Protégez-vous? Accès sur Bibli&cie sous l'onglet « Accéder aux ressources numériques » : <https://bit.ly/3GAppMS> Vous pouvez aussi emprunter la revue papier à la Bibliothèque.



Les bénévoles :

Huguette Ouellette, Noémie Asselin, Geneviève Kenyon, Martine Lambert, Olivier Lecomte, François Aubre et Yvan Ouellette

biblio148@reseaubibliocqlm.qc.ca ou 819 382-2650

PERSONNES RECHERCHÉES

Pour la deuxième édition de la Maison hantée de Sainte-Hélène-de-Chester, nous sommes à la recherche de **jeunes du secondaire ou d'adultes** qui aimeraient s'impliquer dans ce projet. Plusieurs postes disponibles allant de la figuration le jour de la maison hantée à la conception des décors et soutien logistique.



Veillez nous contacter par courriel au vivi_yelle@hotmail.com, par téléphone au (819) 382-2153 ou par Messenger (Viviane Yelle) et **laissez un message pour signaler votre intérêt avant le 10 septembre**. Nous communiquerons avec vous pour vous donner plus d'information. Merci de votre intérêt!

L'équipe de la Maison hantée

MEMBRES CCU RECHERCHÉS

Le comité consultatif en urbanisme (CCU) est présentement à la recherche de nouveaux membres. Selon le règlement 361-2023, le comité doit être formé de 1 membre du conseil et 4 membres résidants sur le territoire.

En quoi consiste le CCU? : Le comité étudie les questions relatives à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire qui peuvent lui être soumises par le conseil municipal. Bien que le comité n'ait pas de pouvoir décisionnel, il formule ses recommandations au conseil. Le CCU rend des décisions entre autres en matière de demandes de dérogations mineures, d'usages conditionnels et de projets particuliers de construction. Les membres ont le devoir de discrétion à l'égard des délibérations qui sont faites à huis clos.

Si vous êtes intéressés, communiquez avec la Municipalité par téléphone au 819 382-2650 ou par courriel à municipalite@sainte-helene-de-chester.ca. La date limite pour faire parvenir votre candidature ainsi qu'une lettre d'intérêt est le lundi 28 août 2023.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂÎNÉES—28 SEPTEMBRE



VENEZ CÉLÉBRER AVEC NOUS !

- 12h00** Visite des kiosques
- 13h15** Prise de parole des invités
- 13h30** Conférence et chansons
avec Patsy Gallant
- 16h15** Tirage



Coût du billet

15\$

Conférence et chansons

28 septembre 2023
12h00 à 16h30
Hôtel Le Victorin

JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂÎNÉES

La Table de concertation pour les personnes âgées de la MRC d'Arthabaska en partenariat avec des organismes du milieu qui ont à cœur le bien-être et la qualité de vie des personnes âgées sont heureux de vous inviter à participer à la Journée internationale des personnes âgées.

Billet en vente à partir du 28 août 2023 de 9h00 à 16h00 du Lundi au Jeudi
Fermé de 12h00 à 13h00

Association des Personnes Malentendantes des Bois-Francis
171, rue Notre-Dame Est, local 40, Victoriaville - 819-751-3055



MERCI À NOS PRÉCIEUX PARTENAIRES !

AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER**

**AVIS PUBLIC AUX PERSONNES ET ORGANISME DÉSIRANT S'EXPRIMER
SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENTS SUIVANTS :**

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 357-2023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 214-2008 RELATIF AU PLAN D'URBANISME AFIN D'AJOUTER DES OBJECTIFS VISANT À ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES GROUPES VULNÉRABLES

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 358-2023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 215-2008 AFIN DE MODIFIER LES DISPOSITIONS APPLICABLES AUX USAGES ADDITIONNELS, À AUGMENTER LA HAUTEUR MAXIMALE PERMISE POUR LES BÂTIMENTS PRINCIPAUX SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE AINSI QUE DIVERSES DISPOSITIONS

Lors d'une séance publique tenue le 9 août 2023, le Conseil municipal a adopté les projets de règlements suivants :

- Projet de règlement numéro 357-2023 modifiant le Règlement numéro 214-2008 relatif au plan d'urbanisme afin d'ajouter des objectifs visant à assurer le bien-être des groupes vulnérables;
- Premier projet de règlement numéro 358-2023 modifiant le Règlement de zonage numéro 215-2008 afin de modifier les dispositions applicables aux usages additionnels, à augmenter la hauteur maximale permise pour les bâtiments principaux sur l'ensemble du territoire ainsi que diverses dispositions.

Modifications au plan d'urbanisme

Suite à l'entrée en vigueur du Règlement numéro 421 modifiant le Règlement numéro 200 édictant le Schéma d'aménagement et de développement de la Municipalité régionale de Comté d'Arthabaska, deuxième génération, le 13 décembre 2022, qui a notamment pour effet d'ajouter une orientation et des objectifs visant à soutenir le déploiement de la Politique Municipalité Amie des Aînés 2020-2022 de la MRC d'Arthabaska en matière d'aménagement du territoire, la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester a adopté le projet de règlement numéro 357-2023 modifiant le Règlement numéro 214-2008 relatif au plan d'urbanisme et vise à ajouter ces orientations et objectifs à son règlement.

Le projet de règlement vise également à identifier toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain, et ce, conformément à l'article 121 de la *Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions*, sanctionnée le 25 mars 2021.

Modifications au règlement de zonage

Le projet de règlement numéro 358-2023 modifiant le Règlement de zonage numéro 215-2008 vise à :

- autoriser l'aménagement et l'utilisation d'espaces pour le stationnement temporaire de véhicules récréatifs en zone agricole visant à accueillir les clients d'activités d'agrotourisme effectuées par un producteur sur son exploitation agricole;
- modifier les dispositions générales applicables aux usages additionnels à un usage du groupe « Habitation (H) »;
- préciser les dispositions applicables à un usage additionnel « commerce et service associable à l'habitation »;
- préciser les dispositions applicables à un usage additionnel « activité artisanale associable à l'habitation »;
- préciser les dispositions applicables pour la location de chambres;
- préciser les dispositions applicables pour les gîtes touristiques;
- ajouter les définitions d'« activités artisanales associables à l'habitation », de « commerces et services associables à l'habitation » et de « véhicule de camping »;
- modifier les définitions de « gîte touristique », de « hauteur d'un bâtiment (en mètres) » et d'« usage additionnel »;
- augmenter la hauteur maximale permise des résidences unifamiliales isolées de 10 à 10,5 mètres dans les zones agricoles A1 à A16;
- augmenter la hauteur maximale permise des bâtiments principaux à 10,5 mètres pour toutes les autres zones du territoire.

Le projet de règlement contient des dispositions visant l'ensemble du territoire ainsi que des dispositions visant particulièrement les zones agricoles A1 à A16, tel que présenté sur la carte ci-contre. Ce croquis peut également être consulté au bureau municipal aux heures normales de bureau.

Le premier projet de règlement numéro 358-2023 modifiant le Règlement de zonage numéro 215-2008 contient des dispositions propres à un règlement susceptible de faire l'objet d'approbation référendaire.

Consultation publique

Une consultation publique aura lieu le 6 septembre 2023 à 19 h à la salle LaFrance située au 440, rue de l'Église. Cette consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Toute personne qui désire consulter le projet de règlement peut le faire sur le site Internet de la Municipalité au : <https://municipalites-du-quebec.com/sainte-helene-de-chester/> ainsi qu'au bureau municipal. Il est aussi possible de demander une copie à la Municipalité par courriel à « municipalite@sainte-helene-de-chester.ca », par la poste au 440, rue de l'Église, Sainte-Hélène-de-Chester (Québec) G0Z 1H0 ou par téléphone au 819 382-2650, du lundi au jeudi, de 9 h 00 à 12 h et de 13 h à 16 h 00.

Donné à Sainte-Hélène-de-Chester, ce 16^e jour du mois d'août 2023.

Chantal Baril, directrice générale/greffière-trésorière

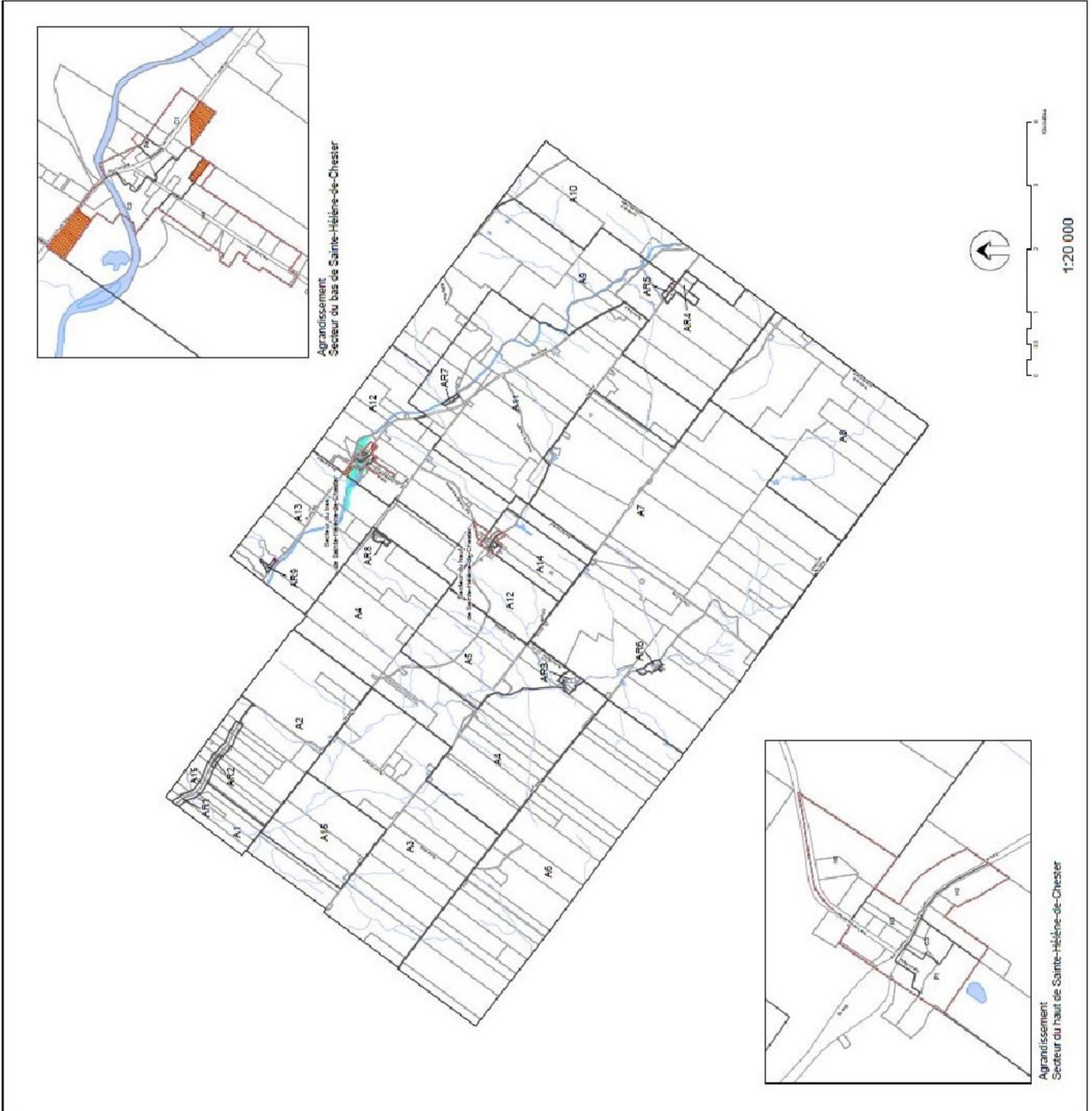
Municipalité de
Sainte-Hélène-de-
Chester

Règlement 358-2023
modifiant le
Règlement de
zonage 215-2008

Zones visées :
ensemble du territoire



Préparé par la Municipalité
de Sainte-Hélène-de-Chester
le 12 juillet 2023



ÉVEIL À LA FOI



PARCOURS DE CATÉCHÈSE OFFERT EN PAROISSE



ÉVEIL À LA FOI

Il est actuellement possible d'inscrire votre enfant aux activités de catéchèses pouvant mener les enfants aux sacrements du pardon, de l'eucharistie et de la confirmation.

Sous le nom de *l'éveil à la foi*, cette étape **est pré-requise pour accéder aux trois sacrements énoncés plus haut.**

Vous pensez à inscrire votre enfant?

Vous aimeriez vous impliquer?

Vous avez des questions?

Pour toutes informations communiquez avec Luc Martel au 819-364-5116 du lundi au jeudi entre 9h00 et 16h30 ou par courriel à lmfraternite@hotmail.ca.

Veillez noter que les parents (sans les enfants) seront convoqués à une rencontre d'informations avant le début des activités.

RECETTE



PAIN DE MAÏS

Préparation : 10 minutes / Cuisson : 25 minutes / 12 portions

INGRÉDIENTS :

1 tasse	farine tout usage
1 tasse	semoule de maïs fine (polenta)
1 c. à thé	poudre à pâte
1/4 c. à thé	sel
1/4 tasse	huile de canola
2 c. à soupe	sucre
1	oeuf
1 tasse	lait ou boisson de soya

PRÉPARATION :

1. Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 175 °C (350 °F). Huiler un moule carré de 20 cm (8 po).
2. Dans un grand bol, mélanger la farine, la semoule de maïs, la poudre à pâte et le sel. Réserver.
3. Dans un autre bol, battre l'oeuf, l'huile, le sucre et le lait à l'aide d'un fouet. Ajouter ce mélange aux ingrédients secs.
4. Mélanger tous les ingrédients à l'aide d'une cuillère en bois jusqu'à ce que la préparation soit homogène.
5. Verser le mélange dans le moule.
6. Cuire au four environ 25 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dent inséré au centre du pain en ressorte propre.

Source : Stéphanie Côté, nutritionniste
<https://naitreetgrandir.com/fr/recette-familiale/r/pain-de-mais/>

JOURNÉE FORESTIÈRE ET ACÉRICOLE



JOURNÉE FORESTIÈRE ET ACÉRICOLE DU CENTRE-DU-QUÉBEC

Samedi 16 septembre 2023 9 h
Mont Apic, 1361, route Bellemare
Saint-Pierre-Baptiste

AU PROGRAMME

Exposants sur place | Conférences | Ateliers en forêt

Une invitation de l'Agence forestière des Bois-Francs



journeforestiere-centreduquebec.ca



819 752- 4951



Entrée : 10 \$ (taxes incluses), 16 ans +



journee.forestiere@gmail.com

SUIVEZ-VOUS SUR FACEBOOK!



CONFÉRENCE



UTA – Antenne de Victoriaville et sa région
Cercle des accros du savoir (CAS)

10 ans de plaisirs et de savoirs partagés!

Activité spéciale pour souligner
les 10 ans de l'Université du troisième âge
de Victoriaville et sa région

CONFÉRENCE GRATUITE OFFERTE À TOUS!

SUJET : Le cerveau, une galaxie dans votre tête

CONFÉRENCIER : Dr David Fortin



Neurochirurgien et neuro-oncologue de l'Université de Sherbrooke et auteur des livres *Le cerveau, une galaxie dans votre tête* (2022) et tout récemment *Les saisons du cerveau*.

L'humain est souvent à la recherche de mystère et de fascination. Eh bien, nul besoin de s'aventurer bien loin. Il suffit de diriger son attention vers la boîte crânienne qui abrite l'un des plus grands mystères de tous les temps : le cerveau humain. On dit qu'il y aurait autant de connexions neuronales dans le cerveau que d'étoiles dans notre galaxie. Il n'est donc pas étonnant que son fonctionnement et sa structure demeurent en partie occultes. Malgré les avancées, il nous reste néanmoins beaucoup de mystères à élucider.

Cette présentation sera l'occasion d'un bref survol résumant l'essentiel de notre savoir sur l'objet connu le plus complexe dans l'univers, le cerveau!

Nous vous donnons rendez-vous :

**Le jeudi 14 septembre 2023 à 13 h 30
À la Légion canadienne
34, rue des Vétérans à Victoriaville**

**Cette conférence s'adresse à toute la population
des MRC d'Arthabaska et de l'Érable.**

L'entrée est gratuite et aucune inscription n'est nécessaire.

COLORIAGE

La rentrée scolaire



RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2023

- Il a été résolu à l'unanimité d'accepter les comptes présentés pour un montant total de 106 410.31 \$;
- Il a été résolu de renouveler le contrat à madame Maryse Goulet pour l'entretien du Centre sportif Aciers Solider pour la saison estivale 2023 pour un montant de 833.25 \$ par mois;
- Renouvellement du contrat de soutien avec Infotech pour 3 écrans du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024 au coût de 5 195 \$ avant les taxes applicables;
- Il a été résolu d'autoriser la directrice générale, madame Chantal Baril, à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) et à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent;
- Un avis de motion a été donné que lors d'une prochaine séance du Conseil sera présenté pour adoption le Règlement #359-2023 modifiant le Règlement #352-2022 relatif à la tarification pour l'utilisation des infrastructures et des services de la Municipalité afin de modifier la tarification liée au service de l'urbanisme. Le projet de règlement a été déposé séance tenante;
- Un avis de motion a été donné que lors d'une prochaine séance du Conseil sera présenté pour adoption, le règlement #360-2023 modifiant le Règlement de permis et certificats #218-2008, le Règlement sur les dérogations mineures #347-2022, le Règlement relatif à la démolition d'immeubles #348-2022 et le Règlement sur les usages conditionnels #350-2022 afin de retirer la tarification prévue pour chacun d'eux et de l'inclure dans le Règlement relatif à la tarification pour l'utilisation des infrastructures et des services de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester. Le projet de règlement a été déposé séance tenante;
- Adoption du premier projet de règlement #360-2023 modifiant le Règlement de permis et certificats #218-2008, le Règlement sur les dérogations mineures #347-2022, le Règlement relatif à la démolition d'immeubles #348-2022 et le Règlement sur les usages conditionnels #350-2022 afin de retirer la tarification prévue pour chacun d'eux et de l'inclure dans le Règlement relatif à la tarification pour l'utilisation des infrastructures et des services de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester. Une date de consultation publique sera fixée par la directrice générale et greffière-trésorière;
- Il a été résolu de suivre la recommandation du CCU et d'autoriser la construction d'une résidence isolée sise au 2801, route 263, plus précisément sur le lot 6 353 869 du cadastre du Québec, d'une hauteur de 10,67 mètres contrairement au 10 mètres telle que prescrite à la grille des usages et des normes de la zone agricole A9;
- Il a été résolu de suivre la recommandation du CCU et de modifier le Règlement de zonage #215-2005 afin de modifier la hauteur maximale permise des résidences unifamiliales isolées en tenant compte des rez-de-jardin;
- Le maire a rappelé la Journée de distribution des arbres et de compost le samedi 20 mai 2023 de 10 h à midi au garage.

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2023

- Il a été résolu à l'unanimité que les comptes présentés soient acceptés pour un montant total de 94 716,01 \$;
- Nomination de monsieur Julien Fournier comme maire suppléant pour les mois de juillet, août et septembre 2023;

- M. Christian Massé, maire, a fait la présentation du Rapport des faits saillants en conformité avec l'article 176.2.2 du Code municipal. Ce rapport résulte de l'analyse par la firme comptable Pellerin Aubert Ramsay Provencher inc. des états financiers de la Municipalité pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2022;
- Autorisation donnée à monsieur Christian Massé, maire, de procéder à son inscription pour le congrès de la FQM qui aura lieu au Centre des congrès de Québec du jeudi 28 au samedi 30 septembre 2023 au coût de 945 \$ plus les taxes applicables. Les dépenses afférentes au congrès seront payées par la Municipalité;
- Il a été résolu d'autoriser le passage de l'événement du Notos Ultra-Trail sur la rue Corriveau (route 263) pour se rendre à la rue Guillemette pour rejoindre le sentier des trotteurs qui aura lieu le 17 juin prochain;
- Il a été résolu que lorsque le moment sera venu nous travaillerons avec SM informatique nous ayant fourni la soumission la plus basse pour effectuer le travail de câblage informatique des futurs bureaux municipaux;
- Il a été décidé de procéder à la fermeture du bureau municipal pour la période des vacances estivales soit du 20 juillet au 6 août. Le bureau reprendra selon les heures d'ouverture normales le lundi 7 août;
- Adoption du Règlement #359-2023 modifiant le Règlement #352-2022 relatif à la tarification de l'utilisation des infrastructures et des services de la Municipalité afin de modifier la tarification liée au service de l'urbanisme;
- Le maire a fait un rappel des prochaines activités à venir dans la municipalité, comme : la soirée de danse Trad le 16 juin, l'épluchette de blé d'Inde le 19 août, le Marché Nomade et le concours de citrouilles en septembre, la Maison Hantée en octobre et la Fête de Noël des enfants en décembre prochain;
- Il a été résolu d'accepter l'entente de service avec la MRC d'Arthabaska pour désigner tous les inspecteurs régionaux en bâtiment et en environnement embauchés à la MRC à titre de personnes désignées au sens de l'article 35 de la Loi sur les compétences municipales et de fonctionnaires responsables pour l'application et l'émission des permis prévus par la réglementation d'urbanisme, incluant les permis de puits et d'installation septique.

Vous pouvez consulter en intégralité tous les procès-verbaux ainsi que les enregistrements audios et/ou vidéos des séances du conseil sur le site internet de la Municipalité au www.sainte-helene-de-chester.ca.



VENTE • LOCATION • SERVICE • INSTALLATION

- TRAITEMENT D'EAU
- NETTOYEURS À PRESSION
- POMPES ET ACCESSOIRES
- CIRCULATEURS
- RÉPARATION DE MOTEURS

URGENCE
24 h / 7 jours

819 752-5563

Sans frais : 800 263-5563

Licence REQ : 1648-4438-41



VENTES/ADMIN.: 233, de la Grande-Ligne
ATELIER: 111, rue Garand Victoriaville

PLASTIQUES AGRICOLES— RAPPEL

CHANGEMENT
Collecte des plastiques agricoles

À retenir!

01 Seules les pellicules blanches pour ensilage pourront être déposées dans le conteneur lors de la collecte.
Les autres plastiques devront être déposés dans des sacs.

02 Il faut secouer les plastiques pour **enlever l'excédent de saleté**.
S'ils sont trop souillés, les plastiques doivent être déposés à la poubelle.

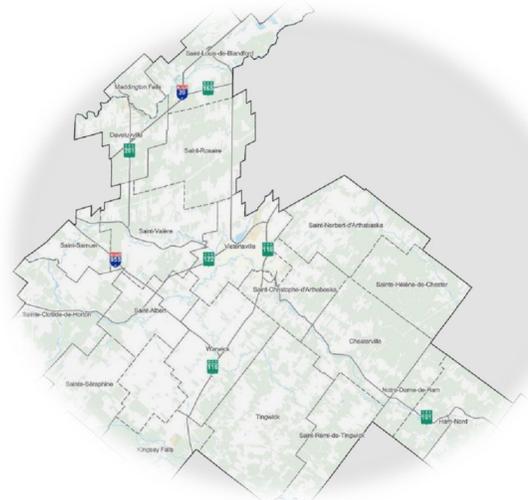
03 Aucun plastique ne doit être déposé à la collecte des matières recyclables domestiques.

NOUVEL OUTIL DISPONIBLE—SITE INTERNET

Il vous est maintenant possible d'aller consulter la matrice graphique de notre municipalité en passant par notre site internet www.sainte-helene-de-chester.ca, sous l'onglet **Matrice graphique publique** ou directement par ce lien <https://municipalites-du-quebec.com/sainte-helene-de-chester/matrice-graphique.php>

Avec cet outil, vous pourrez voir des lots, des superficies, les valeurs au rôle d'évaluation, l'hydrographie, la topographie, etc. De plus, il vous sera également possible de mesurer à l'écran et d'imprimer le résultat de la carte souhaitée.

Sachez cependant, que le document que vous imprimerez est **sans valeur légale** puisque les cartes peuvent ne pas être à jour ou être sujettes à une révision. Un guide de l'utilisateur est désormais disponible sur notre site dans le même onglet. Il vous sera d'une grande aide.



UNIVERSITÉ DU 3^e ÂGE—SESSION AUTOMNE

UTA

LE PLAISIR
d'apprendre!

AUTOMNE 2023

VICTORIANVILLE ET SA RÉGION

10 ans de plaisirs et
de savoirs partagés!

Personnes de 50 ans et plus | Aucun préalable, aucun examen

USherbrooke.ca/UTA  facebook.com/UTA.USherbrooke

Victoriaville Cours

**Histoire de la Chine contemporaine :
de la Révolution au rêve chinois (1860-2023)**

Carl Déry

Les mardis, de 13 h 30 à 16 h
Du 19 septembre au 7 novembre
Bibliothèque Alcide-Fleury
841, boul. Bois-Francis Sud, Victoriaville

L'Univers : du Big Bang à aujourd'hui

Pierre Sicotte

Les mercredis, de 9 h 30 à 12 h
Du 1^{er} au 29 novembre
Bibliothèque Alcide-Fleury
841, boul. Bois-Francis Sud, Victoriaville

Conférences



Bibliothèque Charles-Édouard-Mailhot
2, rue de l'Ermitage, Victoriaville

Une histoire du monde en 120 minutes

Pierre Letarte

Jeudi 21 septembre, 13 h 30 à 16 h

**Impacts du réchauffement climatique
en Arctique : des écosystèmes en
transition rapide**

Frédéric Bouchard

Jeudi 26 octobre, 13 h 30 à 16 h

Les Chartes des droits et libertés

Paul Faribault

Jeudi 2 novembre, 13 h 30 à 16 h

Le jazz à Montréal

Daniel G. Hébert

Jeudi 16 novembre, 13 h 30 à 16 h

**Les réformes souhaitées au sein
de notre système parlementaire :
sont-elles possibles?**

Daniel Landry

Date et horaire à déterminer

Plessisville Cours

**Les amis et les ennemis de la mémoire
à 60 ans et plus**

Nilce Da Silva

Les mardis, de 13 h 30 à 16 h
Du 3 au 24 octobre
Bibliothèque Linette-Jutras-Laperle
1800, rue Saint-Calixte, Plessisville

Conférences

Bibliothèque Linette-Jutras-Laperle
1800, rue Saint-Calixte, Plessisville

Une histoire du monde en 120 minutes

Pierre Letarte

Jeudi 21 septembre, 9 h 30 à 12 h

**Impacts du réchauffement climatique
en Arctique : des écosystèmes en
transition rapide**

Frédéric Bouchard

Jeudi 26 octobre, 9 h 30 à 12 h

**Les personnages et événements
colorés de la MRC de L'Érable**

Monique T. Giroux

Jeudi 23 novembre, 9 h 30 à 12 h

**Les réformes souhaitées au sein
de notre système parlementaire :
sont-elles possibles?**

Daniel Landry

Date et horaire à déterminer

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire aux activités :

- Remplir le formulaire d'inscription en ligne,
dès le 23 août, 9 h, disponible sur le site Web :
www.usherbrooke.ca/uta/prog/vic.

Pour des informations ou de l'aide pour vous inscrire :

- Lucie LeBrun : 819 751-2911 (entre 9 h et 17 h)
- uta.victo@usherbrooke.ca

***Cette affiche est un résumé préliminaire de la programmation, qui pourrait changer sans préavis.
La version détaillée sera en ligne au www.usherbrooke.ca/uta à la fin du mois de juin et constamment mise à jour.***





Présent pour vous!

Carrefour
d'entraide bénévole
des Bois-Francs

Des services pour favoriser le maintien à domicile, disponibles sur l'ensemble du territoire de la MRC d'Arthabaska.

Popote congelée • Audiothèque
Travailleur de milieu auprès des aînés
Accompagnement-transport
Et bien plus!

Envie de vous impliquer?

Appelez-nous : 819 758-4188
Visitez-nous : cebboisfrancs.org



CITATIONS SAVOUREUSES—PAR RENÉ BERGERON



Les joueurs de hockey, les entraîneurs, les animateurs et les politiciens adoptent parfois une forme de dérapage verbal cocasse pour faire passer leurs messages. En voici une série :

- Un joueur des Rangers souffre d'un cancer qui frappe surtout les hommes, la prostate.
- Il y a encore trop de joueurs qui jouent avec pas de casques.
- Notre parti politique n'avait aucun député, mais maintenant, nous en avons treize fois plus. - Camil Samson
- Dans cette famille, ils étaient stériles de père en fils.
- Si tu gagnes, t'es un héros. Si tu perds, t'es un zéro. – Jean Perron
- On est au crépuscule d'une nouvelle saison.
- Parfois, on dit qu'un mot vaut mille images. – Mario Langlois
- Sans que ce soit prévu, on s'est rencontré fortuitement au Centre Bell par hasard.
- Il n'y a pas l'ombre d'une goutte que le Canadien n'ira pas en série cette année.
- Je me demande bien pourquoi Patrice Brisebois est venu se mettre le nez dans l'enfer du mal. – Jean Perron



BILAN DE LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS

Le 3 juin dernier, aux quatre coins du Québec, près de 8 000 petits entrepreneurs participaient à La grande journée des petits entrepreneurs. Encore une fois cette année, notre municipalité ouvrait les portes du Centre sportif Aciers Solider pour accueillir, le temps d'un marché, la relève entrepreneuriale de notre municipalité et des environs.

Le [Marché des petits entrepreneurs de Ste-Hélène-de-Chester](#) cette année a suscité un grand intérêt chez les jeunes entrepreneurs et nous avons obtenu une participation record! L'événement a pu mettre en valeur les créations de 21 entreprises locales formées de 35 jeunes de 5 à 14 ans!

Ces jeunes ont su nous épater par leurs talents, leur ambition, leur créativité et leur aplomb. Certains auront fait des profits, d'autres non, mais tous auront appris à transformer une idée en un produit, à investir temps et argent judicieusement, à travailler en équipe, à communiquer, à se démarquer de la compétition et surtout à persévérer pour atteindre un objectif.

Merci aux parents qui ont, plus ou moins dans l'ombre, soutenu leurs petits entrepreneurs tout au long de leur processus d'apprentissage. Merci aussi à tous ceux qui ont encouragé nos jeunes entrepreneurs en achetant leurs produits ou en portant intérêt à leur entreprise. Vous aidez ces enfants à grandir et à prendre confiance en leurs capacités.

Nous vous présentons rapidement les petites entreprises qui ont participé à l'édition 2023 du Marché des petits entrepreneurs de Ste-Hélène-de-Chester. Vous trouverez sur la page Facebook du même nom, plus de détails et de photos de l'événement. C'est un rendez-vous l'année prochaine!

-  Les petites merveilles : artisanat, tricot
-  Le bonheur et ces merveilles : savons glycérine
-  Le gars des bois : pyrogravure sur articles en bois
-  Dessins pop : dessins, signets, pop-corn
-  La fabrique à Jean-Paul : personnages cousus à la main et accessoires
-  Bique-bulle : savons au lait de chèvre de chez-nous
-  Tisanes bouillantes : tisanes
-  Bracelets et boucles d'oreilles en argile
-  Les gâteries de Raphie : foie séché pour votre animal de compagnie
-  SIRA : dessins et tisanes
-  O'Lavande : produits de soins corporels à la lavande
-  Poirier et frères : produits en bois
-  Les délices d'Alice : desserts et biscuits



Suite à la page suivante →

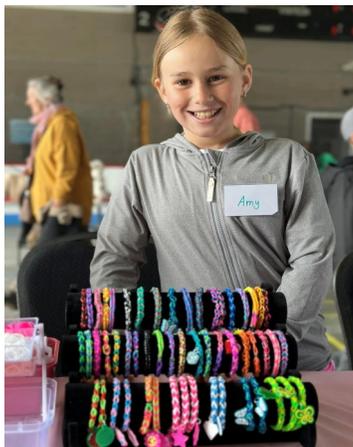
Suite

-  Trio ÉLA : bracelets élastiques
-    La petite famille Fréchette : pain maison, plantes araignées, jeux de tock
-  La Binetterie : Plantes et décoration sur bois
-  Créations argileuses : poterie
-  Choco-Bandeaux : bandeaux tricotés à la main et pots de biscuits
-  Hugues au jardin : semis pour votre jardin
-  Les fantaisies de Rosalie : Maquillage pour enfants
-  Flan-e-riz : Desserts mexicains traditionnels, riz au lait et flan



Un grand merci à nos précieux bénévoles sans qui l'événement n'aurait pu avoir lieu. Merci aussi à nos généreux commanditaires : Aciers Solider, Armada, Plomberie J. Vachon, Transport Piché, Centre Optique des Bois-Francis, Progression Live, Verger des Bois-Francis, Fruit d'Or et la Municipalité de Ste-Hélène-de-Chester, qui nous permettent de soutenir nos petits entrepreneurs et de les récompenser pour leurs efforts.

Vos organisateurs : Viviane Yelle et Julien Fournier



Toutes les photos se retrouvent sur la page Facebook **Marché des petits entrepreneurs de Ste Helene de Chester**

BABILLARD



Apprécierais grandement avoir de l'aide occasionnellement et exceptionnellement avec Word ou Excel en cas de besoin.

SVP, contactez-moi au 819 382-9939.

Jean-Pierre Auclair

Centre de prévention Suicide
Arthabaska-Érable

*Parles-en...
Ta VIE est importante !*

Sème la vie !

Vous pensez au suicide ?
Vous êtes inquiet pour une personne de votre entourage ?
Vous êtes endeuillé par suicide ?

Nous sommes là pour vous !

24 heures par jour • 7 jours par semaine

MRC DE L'ÉRABLE	MRC D'ARTHABASKA	PARTOUT AU QUÉBEC
819 362-8581	819 751-2205	1 866 APPELLE (1 866 277-3553)

www.cpsae.ca

Vous avez quelque chose à vendre? Vous voulez offrir vos services ou vous êtes à la recherche de quelque chose en particulier? Contactez nous pour réserver un espace dans la section Babillard.



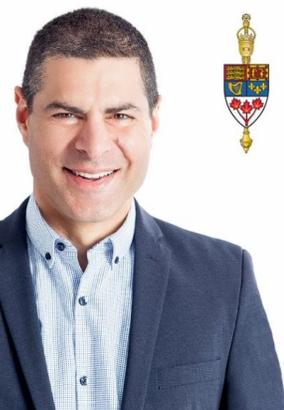
Par téléphone au **819 382-2650** ou par courriel administration@sainte-helene-de-chester.ca



ASSOCIATION NATIONALE DU QUÉBEC

Sébastien
SCHNEEBERGER
DÉPUTÉ DE DRUMMOND-BOIS-FRANCS

819 475-4343
sebastien.schneeberger.drum@assnat.qc.ca




Alain RAYES
Député de Richmond-Arthabaska
alainrayes.ca
alain.rayes@parl.gc.ca

1-877-751-1375 (sans frais) | 819-751-1375

3, rue de la Gare, C.P. 6, **Victoriaville** (QC) G6P 6S4
349, boul. Saint-Luc, **Asbestos** (QC) J1T 2W4
11, rue St-Georges, local 200, **Windsor** (QC) J1S 1J2
362, rue Principale, **Daveluyville** (QC) G0Z 1C0

ANXIEUSE DE RETOURNER AU TRAVAIL ?

VIENS RENCONTRER NOS CONSEILLÈRES EN ORIENTATION ET EN EMPLOI C'EST GRATUIT!

Services offerts dans les MRC d'Arthabaska, de Nicolet-Yamaska et de Bécancour.

 **1866 298-6007**

Avec la participation financière de:

Québec 



Faire grandir l'épargne



La ristourne jeunesse¹, maintenant offerte aux jeunes de 5 à 17 ans

Une **ristourne jeunesse de 10 \$** avec 7 dépôts ou plus effectués dans son compte entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de la même année.

desjardins.com/ristourne-jeunesse

819 758-9421 • 1 866 758-9421

¹ Des conditions s'appliquent, visitez [le desjardins.com/ristourne-jeunesse](https://desjardins.com/ristourne-jeunesse) pour connaître les détails de la ristourne jeunesse.

 **Desjardins**
Caisse des Bois-Francs